



# Le CSE (en bref)

N°75

**SYNDICAT  
UTILE et  
DÉTERMINÉ !**

Réunion extraordinaire du 26 novembre 2024

## Information en vue de consultation sur les conséquences pour BPCE IT du projet « ORION » au sein du Groupe BPCE

Cette réunion extraordinaire a été convoquée en urgence vendredi dernier. A noter qu'une information-consultation sur les impacts du projet Orion s'est tenue simultanément à BPCE-SI.

Dès le début la direction a annoncé que le support de présentation de 43 pages (non envoyé aux membres du CSE mais seulement stocké dans la Base de Données Economique, Sociale et Environnementale) n'était pas autorisé à la diffusion. Nous ne voyons pas pourquoi la confidentialité de ce dossier n'est pas levée car il ne contient aucune information de nature à nuire aux intérêts de l'entreprise, d'autant que la direction va largement communiquer sur ce sujet. Si vous voulez avoir plus de détails sur le contenu du dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentant-es au CSE.

**Le projet Orion.** Il s'agit de la création d'une plate-forme commune aux Banques Populaires et aux Caisses d'Épargne, la fameuse fusion des SI Mysys et Equinoxe qui était le serpent de mer du Groupe et qui a été finalement décidée après des années d'hésitations (principalement pour des raisons de coût et de durée du déploiement).

**La décision a été prise par BPCE de faire cette fusion en partant de la « souche » Mysys qui sera augmentée des fonctionnalités nécessaires à l'accueil des applications Equinoxe** (les raisons de ce choix ont été données en « off » et ne figureront pas dans le PV de réunion).

### Les raisons avancées par BPCE

Les justifications du Groupe sont à peu près les mêmes que celles employées pour tout autre projet : la modernisation des systèmes de paiement, l'essor de l'Intelligence Artificielle, la « digitalisation massive », les plans stratégiques Groupe et T&O qui, ça tombe bien, étaient suffisamment vagues pour justifier n'importe quelle évolution technique etc.

En plus de certains « apports fonctionnels », la direction avance aussi **des économies pour BPCE-IT à la fin du projet** : environ 20M€ d'économies par an sont attendues en 2030 : 10M€ sur le Mainframe, 8M€ sur la Prod Agence et 2M€ sur des gains d'efficacité transverse.

**Dans ces gains, la direction n'a pas caché que des économies sont attendues grâce à une baisse des effectifs**

**obtenue par des départs non remplacés (aucun-e salarié-e n'étant touché-e par une perte d'emploi nous a précisé la direction). Malgré cela, les impacts sur l'emploi et l'activité vont être importants, surtout pour les salarié-es travaillant sur Equinoxe (voir page suivante).**

### Un calendrier serré

La durée du projet annoncée, « presque 4 ans », nous a paru très optimiste, d'autant que la direction a annoncé que durant cette période le SI Mysys ne serait pas gelé et continuerait à évoluer simultanément à la mise à niveau du SI indispensable à l'accueil d'Equinoxe, dont l'investissement n'est pas évalué à ce stade du projet.

**Et il est choquant d'entendre dire que la direction de BPCE-IT n'a pas participé à l'élaboration du projet et donc à ce calendrier très serré.**

### Les conséquences à BPCE-IT

**Le document présenté recense trois impacts majeurs : absorber la charge Orion, une réorganisation de l'organisation de BPCE-IT, et des « impacts RH » (comprendre impacts sur les emplois) importants.**

Pour ce qui est de la charge Orion, le plan de charge 2025-2028 pour BPCE-IT annonce **113 000 j/h en renforts externes ou internes**, répartis ainsi : 45% pour les métiers bancaires, 20% pour le pilotage programme, 16% Infra et Sécurité, 14% autres (environnements de

certification), 8% pour les contributions aux écarts, ceci étant une « première estimation à confirmer ».

**A noter qu'une « étude de cadrage détaillée » a été annoncée au début 2025 (c'est-à-dire après les rendus d'avis des CSE de BPCE-IT et BPCE-SI).**

Le chronogramme des charges en termes de renforts attendus (prestation) indique 13 ETP au T1 2025 pour croître régulièrement jusqu'à 184 ETP au T3 2027, avant de redescendre à 17 ETP 2029. Là encore c'est une estimation indicative à confirmer lors du cadrage détaillé.

En ce qui concerne l'organisation de BPCE-IT, pas moins de trois réorganisations sont prévues avec des « impacts RH » importants.

Tout d'abord, au T1 2025, la création d'une « équipe programme » dédiée au pilotage du projet. Cette nouvelle entité comprendra 20 ETP, dont les affectations suivront le process de mobilité RH habituel, sans changement d'emploi ou géographique et une garantie de réaffectation à l'issue du projet.

Puis en mai 2025 deux réorganisations avec information-consultation du CSE sont prévues à la Direction Production Métier (DPM), l'une pour Plate-Forme Mainframe (PMF), l'autre pour Production Agences (PAG). Pas mal pour une direction qui nous avait annoncé il n'y a pas si longtemps qu'aucune réorganisation d'ampleur n'était prévue !

### Les réorganisations de DPM/PAG et DPM/PMF

Ces réorganisations ont pour but officiel de préparer le fonctionnement avec un seul SI dans 4 ans, et selon la direction, elles sont destinées à être « pérennes » à la fin du projet... (si l'on peut encore croire à ce genre de déclaration).

Pour PAG les principaux changements seraient un regroupement des départements « Cœur Mysys » et « Cœur Equinoxe » au sein de 2 pôles fonctionnels (« Front Agence » et « Workflow et Archivage ») et le regroupement au sein d'un département « Back Office » des services actuels CRE, EPA, SEC et DEC.

Pour PMF c'est plus compliqué et loin d'être clair.

De mai 2025 à la fin du projet la nouvelle organisation prévoit la création au sein du département EQZ (Mainframe Equinoxe et Services Retail Groupe) la création d'un service EQC (Equinoxe Continuité) constituée des salarié-es venant des services RZE, IZO et AZE dont le départ en retraite interviendrait dans les 4 ans, les autres salarié-es étant affecté-es aux équipes cibles Orion dans le département MYZ (Mainframe Mysys).

L'effectif d'EQC en cible en 2025 serait de 5 internes plus des renforts en prestation non chiffrés.

Par ailleurs, le service PMI (Paiements Minors et internationaux) serait rattaché à EQZ.

A l'issue du projet (fin 2028 ?) le service EQC disparaîtrait et les départements EQZ et MYZ seraient renommés actant ainsi la fusion des deux SI.

Si l'on en croit le document il y aurait en tout :

- ♦ 5 changements d'affectation, de SI et d'activité ou d'environnement (2 à PAG, 3 à PMF)
- ♦ 36 changements d'affectation et de SI (16 à PAG, 20 à PMF)
- ♦ 3 changements d'affectation et d'activité à PMF
- ♦ 59 changements d'affectation (52 à PAG, 7 à PMF)

Les principes d'affectation (au run ou au projet Orion) lors du déploiement sont complexes et prévoient diverses possibilités selon le SI sur lequel les salarié-es travaillent actuellement, l'éventualité de leur départ en retraite sous 4 ans, une éventuelle expertise nécessaire au projet Orion et leur souhait d'y être affecté.

Mais le dossier ne présente que les changements induits par les réorganisations annoncées et ignore les probables impacts sur l'activité d'autres départements tel que DPM/MAI (Infrastructures Mainframe) ou à la direction Infrastructures.

### Impacts sur l'emploi et RPS

Le volet Prévention des Risques Psychosociaux affiche une volonté de renforcer les moyens de préventions et de gestion des RPS mais, en dehors d'un plan de communication avec des temps d'information réguliers, le document d'information ne détaille pas les moyens supplémentaires annoncés.

La direction a reconnu qu'il y aurait d'autres impacts sur

l'activité en dehors de ceux découlant de ces réorganisations, par exemple aux Infrastructures mais sans plus d'information autre que les renforts externes annoncés.

Les modalités et l'ampleur des transferts de connaissance à des prestataires demandés à certains salarié-es ne sont pas non plus précisés. La direction rappelle toutefois que le projet se fera avec une garantie de l'emploi et le maintien de la localisation géographique.

Le calendrier présenté prévoit en 2025 un cadrage détaillé des spécificités et des écarts entre les SI, puis à partir de la fin 2025, 4 vagues des migrations des 12 Banques Populaires et de Palatine, la première concernant une Banque Pilote (non encore connue), les trois autres contenant chacune 4 établissements.

Au vu de l'ampleur de ce projet Orion et de ses conséquences sur les salarié-es (sans parler de la faisabilité d'une fusion des deux SI dans un délai assez bref et de ses impacts sur la qualité de service) les membres du CSE ont voté à l'unanimité le recours au cabinet d'expertise Syndex (également choisi par BPCE-SI pour son information consultation). L'avis du CSE devrait être remis lors d'un CSE extraordinaire le 30 janvier 2025.



Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :  
Valérie ESPAGNET, Nathalie LEFEVRE, Benoît POMATTO,  
Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Romain SIMONET, Daniel THIRARD